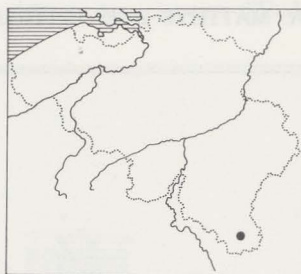


A. MATTHYS & C. HITTELET

## Le château des seigneurs d'Étalle



A l'occasion de la restauration de la "Grosse Tour" d'Étalle, en 1985-1986, le Service national des Fouilles a pu, conjointement avec le propriétaire, réaliser une étude exhaustive de l'ancien château des seigneurs du lieu. Les travaux corollaires ont permis l'examen ponctuel des fondations, sous la façade nord, et des fossés autour de l'édifice. Une maquette et une étude complète de la charpente conservée, y compris les prélèvements dendrochronologiques (P. Hoffsummer), ont pu être réalisées (fig. 5). Lors des aménagements intérieurs, une planimétrie des niveaux avec leurs détails constructifs internes a été dres-

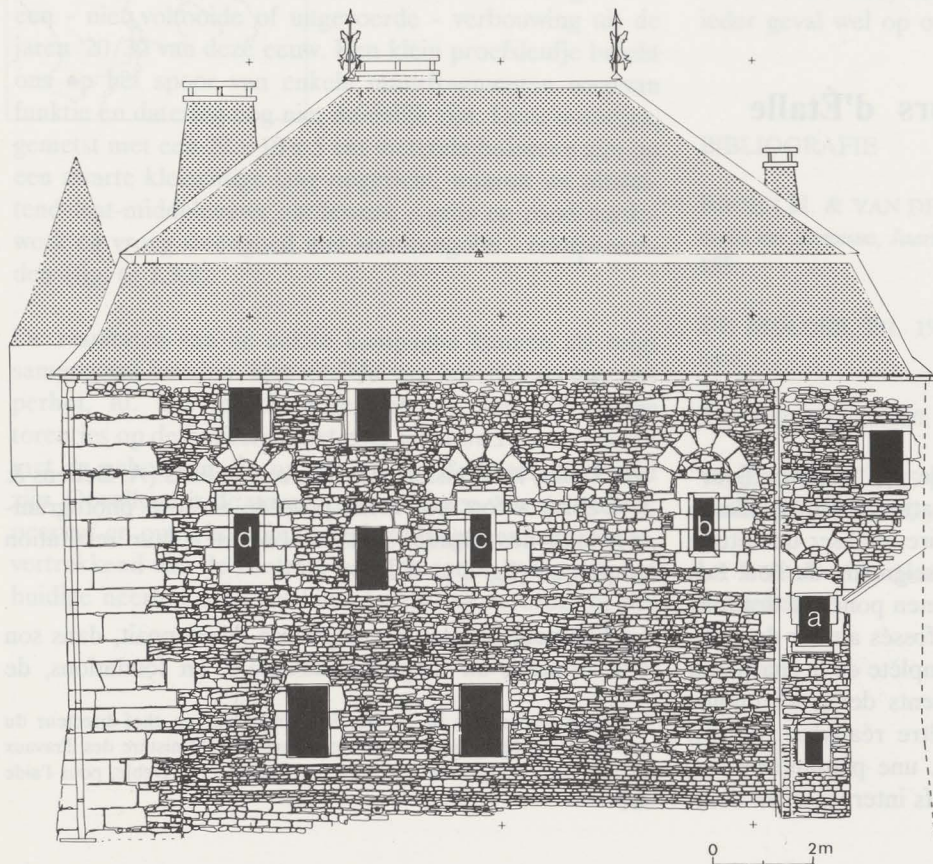
sée. Enfin, le Ministère des Travaux publics (A. Bellens & J. Debie) a fort utilement procédé au levé photogrammétrique des façades sud et nord et à leur restitution graphique (fig. 2 et 3)<sup>1</sup>.

Le bâtiment de plan rectangulaire développait, dans son état primitif, une longueur maximale, en fondations, de

<sup>1</sup> Nous remercions M. R. de Fays, ingénieur en chef-directeur du service de topographie et de photogrammétrie (Ministère des Travaux Publics, Bruxelles), ainsi que MM. A. Bellens et J. Debie, pour l'aide apportée.



1 La "Grosse Tour", vue du sud-ouest, état 1986 (photo Cl. Feltz).



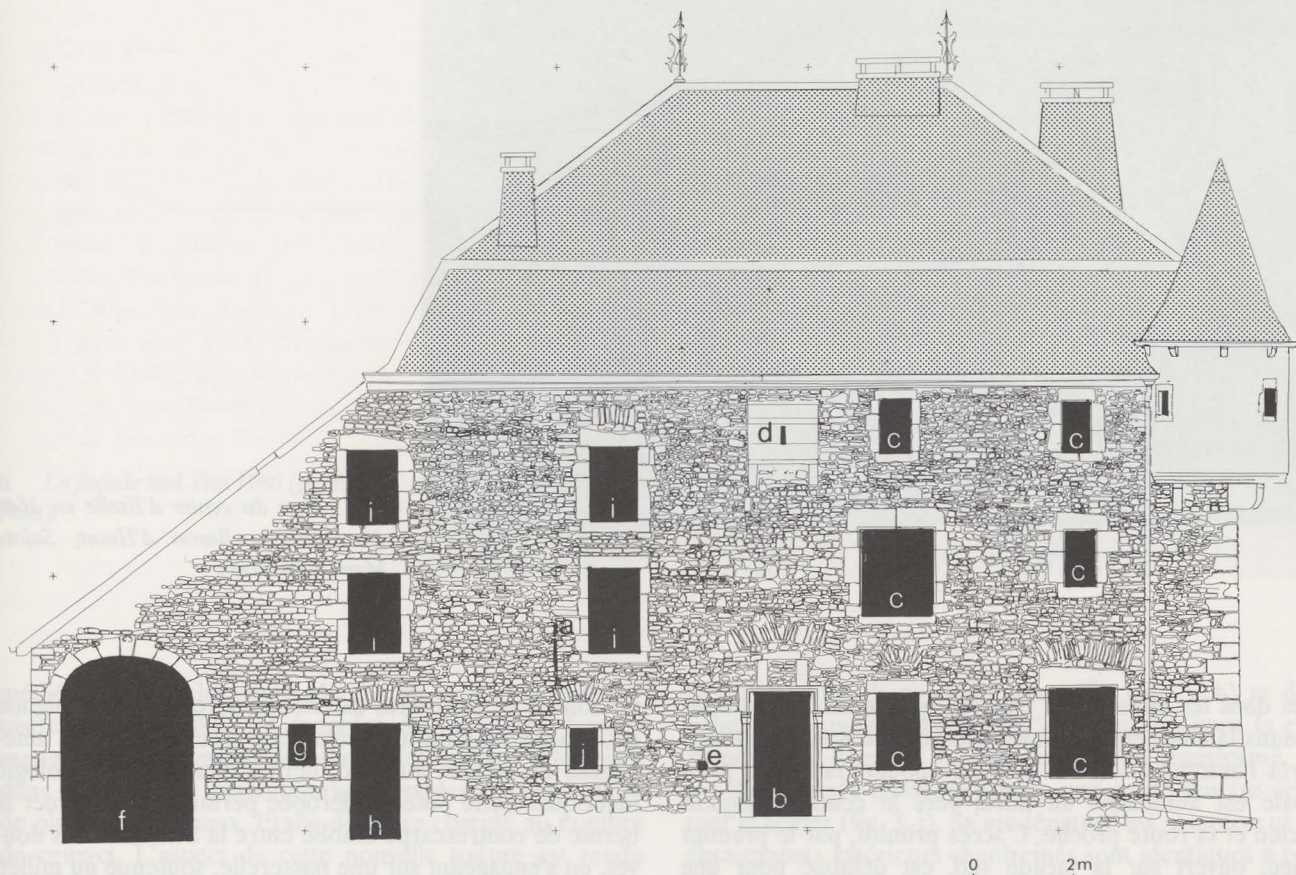
2 Restitution photogrammétrique de la façade sud, état 1985 (Ministère des Travaux Publics, Service de Topographie et de Photogrammétrique, A. Bellens et J. De Bie, M.-H. Corbiau).

17,75 m sur une largeur de 13 m. La hauteur totale, toiture comprise, atteint aujourd'hui encore 14,60 m pour une hauteur de maçonnerie conservée sous toit de 8,50 m. Le château était autrefois entouré de douves, de 6 m de large pour les plus étroites, côté Semois, jusqu'à 12 m pour les autres; elles étaient alimentées par la rivière toute proche. Le bâtiment s'aligne sur l'antique chaussée romaine, menant de Reims à Trèves, à son passage au gué de la Semois, à 15 km à peine d'Arlon.

Le rez-de-chaussée quasiment aveugle, comprenait une cave voûtée en berceau sur deux doubleaux en plein-cintre, de 9,85 sur 4,30 m (42,50 m<sup>2</sup>), disposée sur toute la largeur de l'édifice, à l'est, et une grande cuisine de 9,70 m de large pour une longueur de 8,05 m (77,50 m<sup>2</sup>). Les murs y ont une épaisseur de 1,17/1,30 m, au nord, pour atteindre 1,70 m sur la façade principale, au sud. Un escalier posé sur la terrée de la voûte de la cave devait mener de la cuisine à l'étage et communiquait, vraisemblablement par une trappe dissimulée dans le plancher, avec un hall d'entrée de 5,00 sur 2,70 m (13,50 m<sup>2</sup>). Cette

pièce partageait le premier étage avec un vaste séjour seigneurial, légèrement surélevé, de 10,00 m sur 8,25 m (82,50 m<sup>2</sup>), auquel devait conduire autrefois une volée de trois marches d'escalier. Une salle de nuit plus petite de 6,60 sur 5,00 m (33 m<sup>2</sup>), construite au même niveau que le hall, achève de diviser l'étage noble. Enfin, le second et dernier étage, sous les combles, ne comprenait aucune cloison et, fort curieusement, aussi aucune ouverture vers l'extérieur. La trace d'un créneau sur le pignon occidental assure la présence de superstructures crénelées aujourd'hui disparues, rendant inutiles d'autres percements au dernier étage.

La façade méridionale a fort bien conservé son état premier et montre la distribution originale de ses ouvertures à l'ordonnance peu altérée par les fenêtres plus récentes (fig. 2 et 6). Le rez-de-chaussée y est quasiment aveugle ou à tout le moins peu éclairé par des fentes de lumière aujourd'hui disparues dans des ouvertures élargies. L'accès se fait, comme de coutume, au premier étage, par une échelle de meunier accrochée en oblique contre la façade.



3 Restitution photogrammétrique de la façade nord, état 1985 (Ministère des Travaux Publics, Service de Topographie et de Photogrammétrie, A. Bellens et J. De Bie, M.-H. Corbiau).

Les éléments partiellement conservés de la porte, transformée en fenêtre (fig. 2: a), permettent une reconstitution aisée de l'ensemble. Trois fenêtres, sous arc de décharge brisé, éclairent, l'une (fig. 2: b), un hall d'entrée, les deux autres (fig. 2: c-d), un vaste logis seigneurial où cheminée, banquettes et niches intramurales, ainsi qu'une décharge d'eau indiquent assez le désir d'un certain confort.

De fortes anglées disposées en harpe garnissent les angles du pignon à l'ouest et débordent largement sur les façades conservées au nord et au sud. Les chaînages d'angle conservent encore aussi le fruit qu'accusait la base talutée de l'édifice, aujourd'hui, en partie, ravalée et aplanie.

Il s'agit là de pierres arrachées à des monuments d'importance et dont les détails d'assemblage aujourd'hui inutiles et visibles rappellent les techniques constructives de l'antiquité gallo-romaine. Certains blocs de grand appareil ont, en effet, des bordures régulières, relevées au ciseau, entourant un champ central simplement piqueté. La proximité d'une ville importante comme Arlon et de la voie

romaine aux pieds mêmes du château pourrait assez expliquer l'utilisation, à cet endroit, de matériaux récupérés. Ou faut-il chercher moins loin encore et supposer l'existence de monuments funéraires ou autres à proximité immédiate? L'absence de fouilles à Etalle, sur le site de l'antique *Stabulum*, ne permet pas de répondre.

Au nord, la façade fortement remaniée présente les traces évidentes d'au moins trois campagnes de construction (fig. 3 et 7).

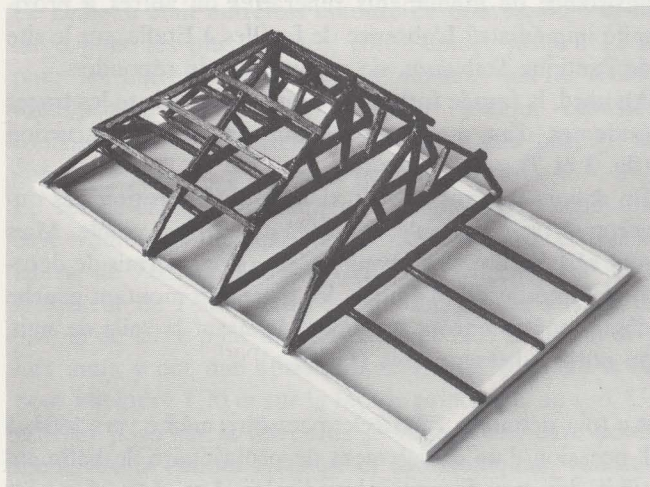
En dehors du gros-oeuvre, rien de la disposition des ouvertures primitives n'était, jusqu'il y a peu, visible. Mais tout récemment, les travaux en cours ont permis de déceler à l'intérieur de l'édifice, les traces du montant gauche d'une fenêtre encore originale, éclairant la salle de nuit, au nord, à l'étage noble (fig. 3: a).

Au tout début du 17<sup>e</sup> siècle, peut-être même vers 1604, à l'occasion d'un changement de propriétaire, le bâtiment subit des transformations radicales. Les dates fournies lors de l'examen dendrochronologique des poutres utili-



4 Plan du centre d'Etalle en 1646  
(Archives du Baron d'Huart, Sainte Marie s/Semois).

sées dans les cloisons en pans de bois, dans les plafonds et dans la charpente du toit attestent une date d'abattage après l'automne de 1602. A cette époque, la façade principale est aménagée au nord, vers le centre villageois ancien et la route proche. L'accès primitif, par le premier étage, ouvert sur la façade sud, est délaissé pour une entrée axiale plus commode aménagée de plain-pied, au nord (fig. 3: b). La cuisine primitive se voit divisée en trois pièces distinctes, desservies à partir d'un couloir d'entrée débouchant sur une porte extérieure monumentale, encadrée de colonnettes gothiques. A cette date aussi, la cave est amputée d'un tiers de sa longueur; sa voûte est détruite jusqu'à la hauteur du second doubleau sous lequel est alors élevée une cloison de pierre. La porte donnant primitivement accès à la cave débouche maintenant sur



5 Maquette de la charpente actuelle (réalisation: A. Matthys).

un couloir et une porte extérieure percée dans le pignon est. L'appareil d'intrados identique à celui des baies aménagées en façade, au nord, définit bien une chronologie identique. Cette poterne dérobée permettait de gagner la berme de contrescarpe établie entre la Semois et les douves, en s'engageant sur une passerelle, soutenue au milieu du fossé par un pilier de pierre de taille. De nouvelles fenêtres, certaines à meneaux et plus adaptées au confort du temps, s'ouvrent et animent les façades (fig. 3: c). Une bretèche dont les parties externes ont été ravalées mais dont l'encadrement de pierre s'inscrit, encore intact, dans l'épaisseur du mur, à l'intérieur du bâtiment, a pu être reconstituée (fig. 3: d). Elle s'ouvrait au second étage et défendait la porte d'entrée nouvelle telle qu'elle apparaît sur un document iconographique retrouvé tout récemment et daté de 1646 (fig. 4). Cette entrée garde encore les traces de ses portes de fermeture ainsi que des passages des chaînes et des attaches d'un pont levis venant s'encaster dans la feuillure de la porte. La longueur maximale de la partie mobile est ainsi assurée et ne dépasse pas 1,90 m. Le même dessin confirme aussi la présence de deux échauguettes aux angles de la façade nord, disparues avant les travaux de restauration actuels. L'une d'elles avait heureusement laissé des traces suffisantes pour être restituée fidèlement. Elles participent, bien évidemment, à l'importance nouvelle donnée à cette façade, où elles achèvent et cantonnent les autres éléments représentatifs de la fortification, de son pouvoir et de son nouveau détenteur.

Toujours en 1602, ou peu après, les superstructures de la maison forte et sa toiture sont totalement renouvelées: l'examen dendrochronologique des entrants des trois fermes maîtresses est formel. Un violent incendie avait marqué profondément la maçonnerie intérieure de la maison

Instituteur communal d'Etalle, M. Feltz a projeté un "feu fortifié". En 1646, on voit d'importants mouvements de maçonnerie et des terrasses. L'édifice se voit dans les manuscrits les restes d'une croisée médiévale simple, en partie, avec des motifs monumentaux antiques ? M. F. Mathys malheureusement l'hypothèse d'une croisée les blocs sculptés généralement de tout proche de Montauban, à l'époque. Les textes d'archives de 1770 confirment l'hypothèse. Théodore de la Motte le 10 novembre 1783, d'origine "nouveau" à Etalle, a projeté le port à l'ouest.

6 La façade sud, état 1986 (photo Cl. Feltz).



médiévale et sa charpente n'a pas dû résister à cette catastrophe. En 1596, les troubles de la guerre franco-espagnole et l'invasion corollaire des troupes françaises dans le duché de Luxembourg provoquent la destruction de plusieurs châteaux. Etalle doit être compté au nombre de ceux-ci. L'aspect de cette nouvelle toiture est rendu dans le dessin de 1646. Les quatre versants droits s'opposent au brisés du toit actuel à la Mansard, fruit d'une transformation dont les examens dendrochronologiques complémentaires fixeront la date. Le système des trois fermes maîtresses a été conservé, mais les nouveaux arbalétriers sont brisés, tandis que les entrails primitifs sont surmontés, à neuf aussi, d'un premier faux entrail à poteaux obliques encadrant un poinçon.

Tout contre le montant droit de la porte axiale de la nouvelle façade, on trouve, à 1,10 m du niveau du seuil d'entrée, l'orifice extérieur d'un conduit de tir d'arme à feu construit en oblique et desservi au départ de la cave (fig. 3: e); une niche à lumière accompagne ici aussi, comme de coutume, le dispositif de tir. Il sert d'évidence à contrôler l'arrivant. Et si la maçonnerie primitive ne présente pas, à cet endroit, les remaniements attendus, porte et conduit sont néanmoins liés dans une transformation conjointe réalisée avec soin.

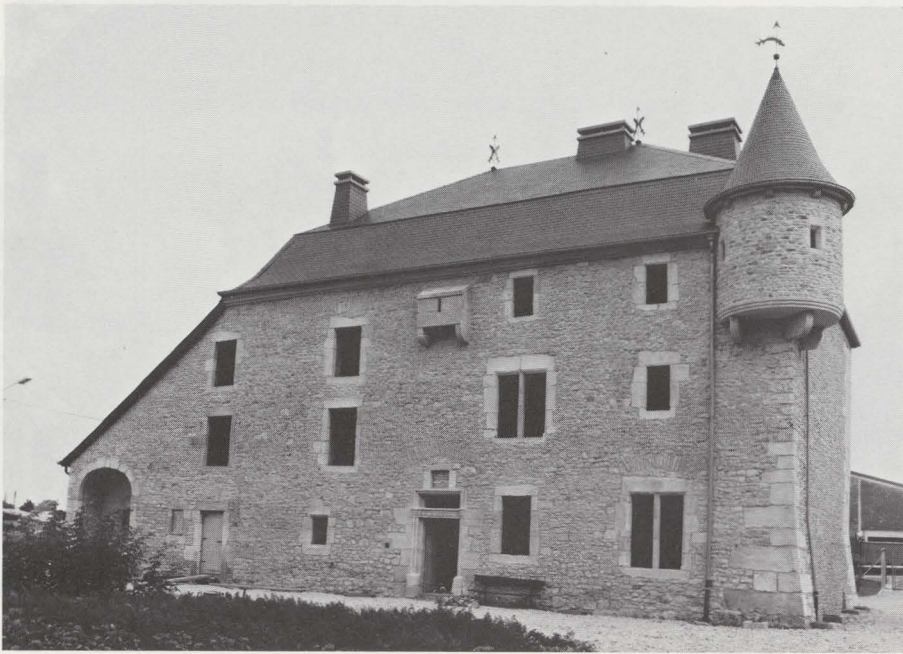
Enfin, en 1843, un fort bâtiment de ferme est ajouté au pignon, à l'est, et nécessite pour ce faire la démolition partielle de celui-ci. La base du pignon est amincie et les anglées disparaissent. La destruction est complète au niveau des étages. L'absence de latrines ou de leurs traces dans les murs du château encore conservés, plaide pour leur situation primitive, à l'étage, dans le pignon disparu. La présence, de ce côté, d'une eau plus courante à proximité immédiate de la rivière renforce l'hypothèse.

La ferme se compose alors d'une grange en annexe, avec sa porte charretière en façade (fig. 3: f), d'une étable, de

sa fenêtre (fig. 3: g) et de son accès (fig. 3: h) et d'un habitat largement éclairé (fig. 3: i) installé pour la plus grande part dans les locaux du château transformé. Le rez-de-chaussée conserve encore une petite fenêtre éclairant le cellier (fig. 3: j). Sa modénature est primitive et ses ébrasements extérieurs chanfreinés sont identiques à ceux relevés à la façade sud, sur les encadrements des ouvertures les plus anciennes de l'étage noble. Mais la trop grande importance du percement, au rez généralement aveugle, et son implantation sous un arc de décharge ceinturé de petites dalles obliques, de facture identique à ceux utilisés dans les percements du 19<sup>e</sup> siècle, plaident pour un emploi de l'encadrement récupéré lors des démolitions ponctuelles et des transformations du bâtiment, en 1843. Les dimensions de l'ouverture de cette même fenêtre ont d'ailleurs été reproduites dans la fenêtre de l'étable contiguë.

Des sondages ont permis d'examiner les fondations sous le pignon oriental du château, aujourd'hui enclavé dans l'étable ajoutée. Le pignon primitif, tout comme l'angle du château au nord-est, repose ici sur un radier de fondation plus important et plus profond que celui découvert sous la façade nord; il atteint une hauteur totale de 2,30 m et est composé de trois niveaux distincts mais jointifs de sablières de bois de chêne disposées transversalement les unes aux autres, sur l'argile vierge du marais. Pour le reste de la façade septentrionale, on ne retrouve dans le secteur de l'entrée actuelle que deux couches de poutres non jointives; la fondation y est moins importante et n'y atteint que 1,90 m, mesure prise à partir du seuil d'entrée actuel.

Un massif de pierres, restes d'une tête de pont non datée, permettait le passage du fossé à fond plat, dans l'axe d'entrée; la profondeur des douves ne dépassait pas ici 1,70 m, mesure prise à partir du seuil de la porte.



7 La façade nord, état 1986 (photo Cl. Feltz).

Quelques rares tessons d'époque romaine ainsi qu'une épingle en bronze rappellent l'antique *Stabulum* et son relais routier. Outre quelques fragments de poterie médiévale, le matériel recueilli date essentiellement de l'époque de l'abandon et du comblement des douves, au cours du 18<sup>e</sup> siècle.

C'est à n'en pas douter, l'importance stratégique du gué et du passage de l'ancienne voie romaine Reims-Trèves sur la Semois qui a justifié l'intérêt des comtes de Chiny d'abord et des Bar ensuite pour le site. Dès 1066, Arnoul II de Chiny est possessionné à Etalle; il y distrahit la moitié de son église en faveur du prieuré mosan de Prix. On lui attribue aussi la construction, à proximité immédiate de son *Eigenkirche*, d'un premier château comtal. Il en confie la garde aux Mussy, lignage noble de la région, uni par mariage à une branche collatérale des Chiny<sup>2</sup>.

Louis, le deuxième fils d'Arnoul III de Chiny-Looz et de Jeanne, reçut en apanage foncier la terre d'Etalle dès avant son mariage, avant le 22 juillet 1257, avec Jeanne de Blâmont, la soeur même du comte Thibaud II de Bar. Ce dernier profite des liens familiaux qui l'unissent à Louis pour consolider, au sein même du domaine chinien apanagé, ses droits de suzeraineté. Chiny était, en effet, déjà mouvant de Bar depuis l'hommage-lige présenté par Louis III de Chiny (1162-1189). Hommage renouvelant peut-être déjà un lien de vassalité plus ancien encore, relevé à l'état de traces pour l'année 1141, entre Albert, comte de Chiny, et Renaud II de Bar. En juillet 1258, Thibaud achète à Robert de Mussy les alleux qu'il possédait à Etalle à côté de ceux du comte de Chiny. Cette assise foncière lui est nécessaire pour construire et fortifier sa "ville neuve". Intention rapidement assortie d'effets, à en croire un ensemble de textes s'échelonnant de 1260 à 1263. Ce sont des contrats de pariage et des ac-

cords, dans lesquels le comte de Bar, sa soeur, son beau-frère d'une part et Louis, Jeanne et leur vassal Jacques II d'Etalle, d'autre part, font consigner par écrit le partage des droits seigneuriaux dans la terre d'Etalle et les bans du voisinage. Dès avril 1260, Louis et sa femme se réservent l'entière des droits pour leur château et les alentours: "*Et est a savoir que nos Loys et Jehanne devant dit i retenons par devant le chastel des Estaules et le propriis et les fosseiz dou chastel et les estans qui fait sunt au iour dui en bans devantdiz...*". Le texte est clair. Entre juillet 1258 et avril 1260, Thibaud II veut établir face au centre d'Etalle, mais cette fois sur la rive droite de la Semois, au quartier dénommé plus tard "*de Lenclos*", une "ville neuve". Cet endroit bordé, au nord, par l'ancienne voie romaine Reims-Trèves, après son passage à gué, est compris dans le confluent de la Semois et du ruisseau de Lenclos utilisé en partie comme fossé pour la ville au statut nouvellement créé.

Déjà, entre 1630 et 1682, le jésuite luxembourgeois Alexandre Wiltheim, avait, dans son *Luciliburgensia, sive Luxemburgum Romanum*, mentionné, à cet endroit, des murs qu'il attribuait volontiers à une fortification routière romaine<sup>3</sup>. A sa suite, Th. Welther, curé d'Ethe en 1784, avait opté pour les vestiges d'un "campement des Romains"<sup>4</sup>. Dans sa notice de 1877, publiée par Tandel,

2 Laret-Kayser 1986, 233 et *passim*.

3 Cité dans J. Mertens 1957, 14, d'après A. Wiltheim, *Luciliburgensia...*, ed. A. Neyer 1842, 269: "*Stabuli porro est veteris oppidi fama, blandientibus, opinor, sedi suae vicinis. Ruinas ostendunt et murorum vestigia, ambitu aliquanto. Loco nomen Ly Clo clusuram diceret. Non tamen idcirco dederim justum hoc loco oppidum: munimentum aliquod viae, et itinerantibus tuendis, sane quidam*".

4 Cité dans Tandel 1892, 686: "... Vers l'Orient il y a aussy des vestiges d'un pareil campement (des Romains) qui étoit entouré de remparts et de fossés. La place étoit quarrée le long de la rivière de Semoy qui se nomme Leport ou l'Enclos; on y a trouvé beaucoup de médailles"

l'instituteur communal d'Etalle, M. Thiry, décrit avec prudence un "lieu fortifié"<sup>5</sup>. En 1964 encore, J. Mertens y voit "d'importants mouvements de terrain (qui) y forment des remparts et des terrasses artificielles..."<sup>6</sup>. Ne faudrait-il pas voir dans les murs repérés dès le 17<sup>e</sup> siècle, les restes d'une enceinte médiévale éventuellement construite, en partie, avec des matériaux arrachés à des monuments antiques ? M. E. Mariën et J. Mertens formulaient déjà l'hypothèse d'une provenance d'Etalle pour les blocs sculptés gallo-romains découverts dans le site tout proche de Montauban, à Buzenol<sup>7</sup>.

Les textes d'archives du 13<sup>e</sup> siècle permettent de mieux cerner l'hypothèse. Thibaud II, comte de Bar, se propose, le 10 novembre 1263, d'entourer de fossés une "ville neuve" à Etalle, à proximité, mais en dehors du centre ancien<sup>8</sup>. Il "doit fermer une pièce de terre entre Estaulles et le pont à Houmont. Et en la ville de celle fermetei et en estans et en fosseiz qui fait i seront por telle fermetei... Et celle fermetei puet li cuens de Bar croistre toutes les foiz qu'il vourra... Et cele forteresse de sus nomee li cuens de Bar devant diz ne la puet croistre par delai Semoi devers la ville d'Estaulles...". L'intention de fortifier l'endroit est claire en 1263, mais ne semble toujours pas concrétisée en 1267, lors de la "guerre de Ligny", où seule la prise du château est mentionnée. Il reste que les murailles découvertes autrefois devraient bien attester une réalité médiévale. Les toponymes eux-mêmes de "Leport", venant de pourprendre, entourer d'une enceinte, de "Lenclos" et de "Derrière la Tour" sont assez évocateurs d'une enceinte flanquée.

A Etalle, le projet de fonder une "ville neuve" et peut-être de construire un château apparaît dès 1258, avec l'achat de l'assise foncière allodiale de Mussy. Le contrat de pariage entre le comte de Bar et Louis de Chiny est conclu dès avril 1260; et c'est entre cette date et fin 1263 que la charte-loi pour Etalle, aujourd'hui disparue, a dû être promulguée. En même temps, fin 1263, la fondation d'une "ville neuve" clairement fortifiée est annoncée.

En février 1264, Louis promet au comte de Bar de "...guerrier en chief le comte de Lucembor, de mon cors, de mon pooir et de mes chastez...". Dès juillet 1266, la guerre éclate entre Bar et Luxembourg. Le comte de Luxembourg est même retenu un instant prisonnier de Thibaud II. En octobre 1267, le château d'Etalle tombe aux mains des Luxembourg. Averti de ces événements, le comte de Bar accourt par les marches du pays de Chiny, ravage les seigneuries de Cons, de Mussy-la-ville, de

Failly et d'autres lieux; puis il prend le château de Latour, reprend celui d'Etalle et le rend au comte de Chiny. Cette guerre de Ligny ne se terminera qu'en 1270, après l'intervention du pape et du roi de France, Louis IX. Un traité de partage précis intervient entre les belligérants. Etalle y devient, entre-autres, terre commune et perd de son importance stratégique. La garde de son château est donnée aux chevaliers de Coullemy qui deviennent châtelains héréditaires du lieu.

Enfin, en avril 1271, Louis devenu, depuis 1268, cinquième comte du nom à Chiny, dénombre ses fiefs et renouvelle l'hommage-lige au comte de Bar, en particulier pour "...Estaulles, nombrant mon chastel...". Il n'existe, toujours à cette date, qu'un château à Etalle. Ce château cité à plusieurs reprises au 13<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1271, ne peut être que celui dont l'emplacement est situé entre l'église actuelle et la Semois; celui-là même dont la construction est attribuée au Comte de Chiny Arnoul II, dès la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle. En effet, les examens dendrochronologiques des poutres utilisées dans les fondations de la "Grosse Tour" d'Etalle indiquent, jusqu'à présent, une date d'abattage qui ne peut être antérieure à 1283. L'écorce encore présente sur ces arbres prouve une utilisation immédiate voire très rapprochée de la date d'abattage.

La construction retardée de la "ville neuve" d'Etalle, après 1267, semble pouvoir être mise en relation avec la construction de la "Grosse Tour" en 1283 ou peu après. La relation immédiate entre contrat de pariage, fondation d'une ville neuve et affranchissement au droit de Beaumont est connue en Lorraine. Il faut y ajouter aussi la construction rapprochée d'un nouveau château. Cela semble vrai pour Etalle comme pour d'autres localités du bassin de la Moyenne Semois.

Bien plus tard, dans un aveu de fief de 1604, Michel de Wopersnow dénombre "...deux anciennes vieilles thours gisantes audit Estalle assez proches de la rivière d'illecque lesquelles sont présentement en ruyne par les hostilités des guerres cy qui devant ont régné. L'une desquelles thours gisante la plus proche de la rivière est tout allentour enclose de fossez comme aussi la contrescarpe et vestige manifeste le demonstre et se nomme vielle thour vulgairement la grosse thour d'Estalle et distant d'icelle thour environ douze verges et a l'opposite y at une aultre thour dedans le mesme encloz et circuit qu'est d'environ six jors de terre y est compris la basse court de ladite maison et souloient estre les meix et jardin deppendants de ladite maison...".

A cette date encore, le château primitif et celui construit vers 1283 sont encore debout. Le premier disparaîtra, mais le second parviendra jusqu'à nous. Relevé maintes fois, transformé à l'aube du 17<sup>e</sup> siècle, puis à nouveau en 1843, la restauration actuelle insère à nouveau ce monument un instant oublié dans son contexte villageois et sa topographie d'origine.

5 Tandel 1890, 418.

6 Mertens 1964, 196.

7 Mertens 1957, 14.

8 Copie au cartulaire de Bar, Bibliothèque Nationale (Paris), manuscrits fonds français, n<sup>o</sup> 11853, folios 138 verso et 139 recto.

